

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025**

DELIBERATION N°17 - DCM-2025120817

Nombre de membres en exercice : 28

Présents : 18
Votants : 23
Pour : 21
Contre : -
Abstentions : 2*

*M. Dominique LAVIGNE, Mme Hélène ETCHENIQUE

Objet :
Versement futur d'une subvention d'équilibre à Habitat Sud Atlantic pour la réalisation du programme immobilier Allée des Saules

L'an deux mille-vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 1^{er} décembre 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Catherine DUFOUR, M. Eric DEITIEUX, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Simone PUYO donne pouvoir à Mme Marie-José ROQUES
M. Jean-Pierre ALPHA donne pouvoir à M. Alain DARTIGUES
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M. José DOS SANTOS
M. Christophe MARTIN donne pouvoir à Mme Martine BECRET
M. Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD

Membres absents :

Mme Monia EVENE-MATEO
M. Xavier BAYLAC
Mme Alexandra VALETTE
Mme Jennifer WEBER
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : Mme Catherine DUPIN

Rapporteur : Monsieur Gilles LASSABE, *Adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Mobilité, à l'Economie et aux Bords Adour*

Par délibération du 15 septembre 2015, le Conseil Municipal a validé la demande d'intervention de l'EPFL Pays Basque pour la négociation, l'acquisition et le portage d'une parcelle cadastrée AS 167, d'une superficie de 3.422 m², située rue du Onze Novembre/Allée des Saules. Initialement destinée à permettre des connexions avec le secteur dit de La Lèbe, le but de cette intervention a depuis évolué vers la réalisation d'une opération de logements en mixité sociale.

L'acquisition a été réalisée par l'EPFL Pays Basque le 21 février 2017 pour un montant de 566.520,00 € (cinq cents soixante-six mille cinq cents vingt).

Par délibération du 12 mars 2018, le Conseil Municipal validait les modalités conventionnelles avec l'EPFL et autorisait Monsieur le Maire à signer la convention de portage d'une durée de 20 ans. Par délibération du 16 décembre 2019, la convention de portage initiale était annulée et remplacée par une nouvelle convention pour se conformer à l'évolution du règlement d'intervention de l'EPFL Pays Basque. Les modalités de portage restaient inchangées.

Dans l'objectif de poursuivre la dynamique de production de logements sociaux, la commune a sollicité Habitat Sud Atlantic (HSA) afin d'étudier la construction d'un programme de logements à l'échelle d'un périmètre sensiblement élargi comprenant le terrain voisin parcelle AS 166.

Suite à la phase de faisabilité, HSA a répondu favorablement pour l'acquisition du terrain objet du portage afin de pouvoir réaliser un programme estimé à ce jour à 49 logements (dont une part de Locatifs Sociaux, une part de BRS et une part de logements libres).

Par délibération du 12 septembre 2024, le Conseil Municipal a acté la sollicitation de l'EPFL Pays Basque pour la cession directe de la parcelle AS 167 à Habitat Sud Atlantic.

HSA a sollicité la Commune pour le versement d'une subvention d'équilibre de 52000 euros (cinquante-deux mille euros) pour ce programme. Cette demande a été examinée par la Commission urbanisme en date du 4 septembre 2025.

Le projet se décompose ainsi (terrain Daudignon plus terrain contiguë dit Amorin déjà acquis par HSA) :

	Nombre de logements	SDP en m ²
Programme HSA LLS familial	19	1 310
Programme HSA BRS	12	819
Programme promotion privée	18	1 150
	49	3279

Les logements en BRS et en locatif social se situeront sur la parcelle AS 167, les logements libres sur la parcelle AS 166

Le planning présenté par HSA est le suivant : PC déposé en Décembre 2025 - Démarrage travaux : Décembre 2026

La Commune a accepté le principe de la subvention d'équilibre qui fera l'objet, en application de la loi SRU, d'une déclaration en tant que dépense déductible venant en déduction du montant de la pénalité payé par la Commune.

La subvention sera payée en deux fois : une première partie à l'obtention du permis de construire, une deuxième partie à l'ouverture de chantier.

Le Conseil Municipal est sollicité pour acter le principe du versement de la subvention d'un montant de 52 000 € (cinquante-deux mille euros).

Oui l'exposé de Monsieur Gilles LASSABE et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCORDE** le versement d'une subvention d'équilibre de 52 000 € à Habitat Sud Atlantic pour le projet de construction de 49 logements sur les terrains AS 167 et AS 166 situé allée des Saules ;
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de mener à bien les démarches nécessaires à la conclusion de la transaction.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 08/12/2025

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ



La Secrétaire,
Mme Catherine DUPIN

